

# ***LA GAZETTE SAINT-PAULOISE***

---

***Janvier 2011***



# SOMMAIRE

Vœux du Maire

Informations diverses

Mot du SYDED

La vie à l'école

La parole aux associations

Les nouveaux arrivants

Etat civil

Il était une fois St Paul (5ème épisode)

## MOT du MAIRE

Le 2 décembre, notre commune a eu les honneurs de la presse et de la télévision avec la visite de Mr l'Inspecteur d'Académie. Il est venu inaugurer l'installation dans nos classes des 2 tableaux numériques et de micros portables. Ce projet, appelé Ecole Numérique Rurale fortement subventionné par L'Etat (9394 € pour 15307 €), apporte un plus dans l'enseignement et permet aux enfants d'intégrer facilement le collège où le Département vient de les équiper d'ordinateurs dès la 6<sup>e</sup>.

Il a salué aussi notre volonté de réaliser un pôle éducatif regroupé.

L'architecte, Mr Burzio, nous a présenté au conseil du 9 décembre, le projet avec son coût. Avec les frais (terrains, notaire,...) nous atteignons les 300 000€.

Durant l'année à venir, nous allons monter le dossier et rechercher toutes les aides possibles.

Ce ne sera sûrement pas toujours facile avec le contexte économique et la réforme territoriale qui nous met tous dans l'incertitude.

Nous avons la volonté d'aboutir car c'est une nécessité pour notre RPI.

Notre commune est attractive et nous avons une demande pour des locations ou achats.

Cela nous amène au PLU opérationnel depuis le mois d'Août.

Plus projeté sur l'avenir que le POS, il nous est demandé de prévoir des aménagements à l'avance. Nous avons l'usage des services de la DDE pour préparer les dossiers, ce service n'est plus assuré. Nous devons prendre un contrat avec un bureau d'études sur chaque projet: ce n'est pas le même coût.

Avec l'expérience, j'espère que nous aurons plus de facilité.

Cette année, nous avons fait un effort sur les aménagements du stade et autour.

L'éclairage a été refait, il éclaire mieux en consommant moins. L'assainissement mis aux normes, des sanitaires extérieurs ont été construit pour les spectateurs et les utilisateurs de l'aire de jeux. Un barbecue amènera de la convivialité.

L'emplacement poubelle sera entouré d'une palissade en début d'année par la communauté.

En 2011, des travaux de renforcement du mur du cimetière de St PAUL, ainsi qu'une réflexion sur les emplacements et un columbarium s'imposent.

Le programme voirie, avec un peu de retard a été tenu.

Ce service, parmi d'autres, est une compétence de la communauté des communes.

Actuellement, vous avez pu lire qu'un projet de fusion avec la communauté de Montcuq est à l'étude.

Je ne saurai dire jusqu'où cela ira, ni émettre une opinion définitive, mais vu la volonté de l'Etat et la réforme territoriale qui impose des règles de population minimum à 5000 habitants pour une communauté, la question va vite se poser: où s'arrête-t-on ?

Le débat est ouvert aux élus mais aussi à vous.

Soyons optimistes et je vous souhaite, avec le conseil municipal,

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2011**

et vous invite à partager un moment convivial le

**23 JANVIER au FOYER RURAL- 16H30**

# INFORMATIONS DIVERSES

## Permis de construire :

Au cours du 2eme semestre, il a été déposé en mairie 21 demandes d'urbanisme

- 10 demandes de permis de construire
- 4 demandes de travaux exemptés de permis de construire
- 7 demandes de certificats d'urbanisme.

## Divers Travaux :

Réfection de l'éclairage du stade, par l'entreprise SPIE de Moissac.  
Construction de toilettes extérieures au stade.

## Horaires d'ouverture services :

Mairie : du lundi au vendredi 14h-17h

Samedi 9h-11h

Tel: 05 65 21 93 34

Permanence élus : mardi de 17h à 19h

Agence postale communale : du lundi au vendredi 9h15 – 12h30

Tel : 05 65 21 98 00

Garderie école : 7h30 – 8h50 et 16h20 – 18h30

## Horaires d'ouverture déchetterie CASTELNAU

Lundi- mardi: 14h-18h. Samedi : 14h-17h30

Mercredi-vendredi: 9h-12h

fermée le jeudi

## Horaires d'ouverture déchetterie LALBENQUE

Mardi-samedi : 9h-12h

Mercredi- jeudi- vendredi: 14h-18h

fermée le lundi

## Horaires d'ouverture déchetterie CAHORS

8 h- 12 h et 13 h30-18h30 : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi (jusqu'à 18 h)

13 h30-18 h30 : mardi

## Ordures ménagères : Tri sélectif et augmentation de la tarification

Lors de la dernière assemblée du SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères), une mauvaise nouvelle nous a été communiquée, à savoir une **augmentation de la tarification**, en raison d'un taux de rejet (déchets mal triés) représentant un tiers de la collecte.

Donc soyez vigilants et **faites un effort pour mieux trier** vos déchets, ainsi tout le monde sera gagnant.

Certains d'entre vous ont eu la visite d'un représentant du SYDED, qui vous a informés et sensibilisés à ce problème, incontournable dans la société de consommation où nous vivons.

Une nouveauté : **désormais vous pouvez jeter dans le bac vert tous les petits emballages métalliques**, avec les autres emballages en métal, carton, bouteilles et films plastique, papier.

Un certain nombre de déchets  
ne doivent pas être jetés dans les conteneurs,  
mais emportés à la déchetterie



**Plus que jamais le tri sélectif devient un geste citoyen !**

*Ne mettons pas n'importe quoi dans les bacs verts ...*

*Préservons la nature* *Trions nos déchets*

**LES DECHETS RECYCLABLES**

**Au Récup' VERRE**

*Emballages seulement*

Bouteilles, bocaux, pots, sans bouchon ni couvercle

**Dans le Bac vert ou le Sac transparent\***

**EMBALLAGES**

*ET UNIQUEMENT DES EMBALLAGES !*

**Carton**

Tous

Boîtes & briques

**Plastique**

Bouteilles

Bidons, flacons, cubi...

Films étirables

Suremballages, sacs

**Métal**

Tous

Boîtes, canettes, aérosols, barquettes...

**PAPIER**

*Non souillé*

Tous les papiers: Journaux, revues, prospectus, enveloppes...

Quelques précisions :

- \* Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider.
- \* Aplatis les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert.

**...ET TOUT LE RESTE : dans le bac marron / gris ou (selon le cas) à la déchetterie**

\*Sacs transparents mis en place sur certaines communes uniquement.

INFO " TRI & DECHETTERIE " : 05 65 21 54 30 - [www.syded-lot.fr](http://www.syded-lot.fr)

*À l'école publique  
de St Paul de Loubressac. . . . .*

*« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux ». Marcel Proust*

36 élèves sont inscrits à l'école et répartis dans les 2 classes.

Le premier trimestre a défilé rapidement, les projets ont été nombreux, aussi éclectiques les uns que les autres.

Le dynamique Club du Sourire invita courant octobre, les élèves à partager une après-midi conviviale en histoires et en chansons.

Au mois de novembre, la prévention routière à Pern, a permis pour les plus jeunes de découvrir les règles de la route et pour les plus confirmés de s'aguerrir aux subtilités du code.

En décembre, la visite au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse fut un succès.

Les enfants s'émerveillèrent à l'exposition permanente où est présentée avec pédagogie la richesse et la profondeur des relations liant l'homme à la nature et à l'environnement.

Le 2 décembre, l'Inspecteur d'Académie était dans nos murs afin d'inaugurer les deux T.B.I (tableaux blancs interactifs) et la classe mobile (ordinateurs portables).

Cette visite montre l'implication croissante et toujours présente, de la municipalité dans la vie de notre école.

La fin de l'année civile 2010 fut clôturée par le loto des écoles du RPI et le traditionnel repas de Noël. A cette occasion l'association du Foyer Rural projeta aux enfants de l'école un film d'animation qui ravit petits et grands.

**2011 ARRIVE DÉJÀ, BONNE ANNÉE À  
TOUS.**

*Stéphan Rumeau  
Enseignant*

# FOYER RURAL

Le vendredi 17 septembre 2010 à 21 heures a eu lieu l'assemblée générale du foyer rural. Le bureau a été reconduit comme suit :

PRESIDENT : Jacques DENIS  
 VICE-PRESIDENT : Thomas MOURGUES  
 SECRETAIRE : Laure MARCONNIER  
 SECRETAIRE ADJ : Denise MARCONNIER  
 TRESORIERE : Karine TEULIERES  
 TRESORIERE ADJ. : Hélène PERIE

Au cours de cette séance, il a été confirmé la poursuite des mesures de bonne gestion du foyer rural. Nous les rappelons ci-dessous :

- Les demandes de location sont toujours adressées à Denise Marconnier, à la mairie, qui établit le planning en collaboration avec le président.

- Le tarif de location reste inchangé, à savoir : association 46 €, particulier de la commune 76 € et particulier extérieur à la commune 150 €.

- Il est demandé en outre, une caution de 100 €, sous forme d'un chèque qui est restitué après la location, s'il n'y a pas de dégâts.

**- Pour les associations qui souhaitent utiliser la petite salle, lors de leur manifestation, pour réaliser l'entrée des participants, il sera demandé une caution supplémentaire de 50 €. Cette salle sert de cantine scolaire et des dégradations sont constatées. La caution supplémentaire permettra de faire assurer la remise en état.**

- La semaine précédant la location, vous devez prendre contact avec Jacques DENIS au 05 65 21 87 29 ou au 06 07 40 10 66, pour prendre rendez vous, afin de récupérer la clef et vérifier avec lui le bon état du foyer. Un rendez vous de fin de location sera pris, pour la restitution de la clef.

- Les habitants de St Paul peuvent louer des tables et des chaises, (8 chaises pour 1 table) 3 € le bt.

Nous envisageons de remplacer le lave-vaisselle et de modifier l'éclairage de la salle. Nous espérons pouvoir réaliser ces travaux en 2011.

Vous constaterez, suivant le planning joint, que notre foyer rural est bien utilisé, et nous nous en réjouissons. Nous restons attentifs pour permettre à tous l'accès à cette salle. Aussi, nous vous conseillons de réserver très en avance, dès l'émergence de votre projet.

ven. 7 janv. 11	Club du Sourire	sam. 26 mars 11	Acromusic
<b>sam. 8 janv. 11</b>		<b>sam. 2 avr. 11</b>	
lun. 10 janv. 11	Ciné-rural	<b>sam. 9 avr. 11</b>	
sam. 15 janv. 11	Pompiers	lun. 11 avr. 11	Ciné-rural
dim. 16 janv. 11	Trotte Cailloux	<b>sam. 16 avr. 11</b>	
sam. 22 janv. 11	Chasseur	<b>sam. 23 avr. 11</b>	
dim. 23 janv. 11	Municipalité	<b>sam. 30 avr. 11</b>	
<b>sam. 29 janv. 11</b>		<b>2 au 6 mai 11</b>	Choeur d'Artichault
dim. 30 janv. 11	Club du Sourire	sam. 7 mai 11	Sans Club
<b>sam. 5 févr. 11</b>		lun. 9 mai 11	Ciné-rural
sam. 12 févr. 11	Chasseur	sam. 14 mai 11	Chasseur
lun. 14 févr. 11	Ciné-rural	sam. 21 mai 11	Comité des fêtes
sam. 19 févr. 11	Acromusic	<b>sam. 28 mai 11</b>	
<b>sam. 26 févr. 11</b>	FOOT	sam. 4 juin 11	Foyer Rural et Choeur d'Art.
28 fevr au 4 mars 11	Choeur d'Artichault	<b>sam. 11 juin 11</b>	
sam. 5 mars 11	Club du Sourire	lun. 13 juin 11	Ciné-rural
dim. 13 mars 11	Comité des fêtes	<b>sam. 18 juin 11</b>	
lun. 14 mars 11	Ciné-rural	sam. 25 juin 11	Sans Club
sam. 19 mars 11	Chasseur		

# LES ACTIVITÉS DU FOYER RURAL

## MARCHE NOCTURNE

Le 5 août 2010, nous proposons une marche nocturne qui a rencontré un grand succès. En effet, presque quatre vingt dix marcheurs ont arpenté nos chemins et découvert nos paysages à la nuit tombante.

De retour vers dix heures, en passant entre autre par le puits rénové et éclairé du village et les vignes du Domaine de Linon, nous avons pu déguster les produits de cette exploitation agricole avec la soupe à l'oignon (merci Michèle), le melon et le vin. Les tables avaient été installées sur le parvis du foyer, où chacun a apprécié ce moment de convivialité.

## CINELOT

En février 2011, cela fera deux ans que, sous l'égide des Foyers Ruraux, Cinélot intervient tous les deuxièmes lundis du mois, pour projeter un film dans notre foyer rural.

Éric Cazes et Jacques Denis animent cette activité. Ils essayent de rendre conviviale ces soirées, et utilisent l'entracte comme un moment d'échange. Grâce à la buvette et aux bonnes crêpes d'Arsène, d'Éric ou de Pascale, nous allons très bientôt avoir un écran tout neuf...?

Cette activité nous permet de profiter de films très récents, sur grand écran et sans avoir à se déplacer très loin. En moyenne, les séances comptent environ vingt cinq spectateurs, mais la séance d'août, en plein air a mobilisé soixante dix spectateurs, et le 8 novembre, le foyer rural en a accueilli soixante et un.

Cinq films ont été projetés ce deuxième semestre :

- le mardi 10 août : « Robin des Bois » de Ridley Scott, **en plein air**.
- le 13 septembre : "Shutter Island » de Martin Scorsese
- le 11 octobre : « Copacabana » de Marc Fitoussi
- le 8 novembre : "Des hommes et des dieux" de Xavier Beauvois
- le 13 décembre « Moi, Moche et Méchant » de Pierre Coffin et Chris Renaud  
et « White Material » de Claire Denis

Déjà janvier 2011 est programmé avec « The social Network » de David Fincher

Vous aurez l'occasion de découvrir les projections suivantes soit lors des soirées cinéma, soit sur le site de la commune (<http://www.saintpaul46.fr/>), soit avec nos distributions mensuelles d'informations municipales.

Éric et Jacques voudraient vous associer à la programmation. Exprimez vos souhaits à l'occasion des projections ou sur le courriel de cinéma St Paul : [Cinema.stpaul@gmail.com](mailto:Cinema.stpaul@gmail.com)

## SORTIE NEIGE

Les adhérents à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux sont invités à la sortie neige qui se déroulera le 5 mars 2011, au Lioran comme chaque année. Pensez à vous inscrire auprès de Jacques Périé.

## S<sup>t</sup> PAUL A LA RUE

Comme en 2009, notre association porte cette manifestation qui se déroulera le samedi 4 juin 2011. Animé par l'association Chœur d'Artichaut, et grâce à l'énorme travail de cette association, nous vivrons sûrement un grand deuxième festival. A suivre...

# Comité des Fêtes de St Paul

Calendrier des dates festives pour l'année 2011:

**Concours de Dessert : le 13 Mars.**

**Buffet campagnard : le 21 Mai.**

**Fête du village: le 09 et 10 Juillet.**

**Soirée Italienne : le 08 Octobre.**

En espérant vous voir aussi nombreux que les années précédentes.

***Le Comité des Fêtes vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2011.***

Toutes les personnes intéressées seront accueillies chaleureusement par le comité, contactez nous au :

05.65.22.14.20 (Laure Marconnier : trésorière)

05.65.35.16.31 (Hélène Périé : secrétaire).

Le comité

## ***Comité des fêtes de Saint-Etienne***



Tous les jeunes du comité, à l'aube de cette nouvelle année, tiennent à vous remercier chaleureusement pour votre participation aux diverses activités offertes, en particulier concours de pétanque et repas champêtre, qui **en 2011** auront lieu **le samedi 6 août et le dimanche 7.**

Nous vous attendons toujours aussi nombreux, nous en serons ravis ; c'est ce qui fera la renommée de notre petite fête champêtre !

*Le comité*

• **\*\* SOCIETE DE CHASSE SAINT-PAULOISE \*\***

Nous voilà arrivés au terme de l'année 2010.

Quelques dates à retenir de nos manifestations de début d'année : les concours de belote des samedis 22 janvier 2011 , 19 mars 2011 , 14 mai 2011, et le banquet traditionnel des chasseurs le samedi 12 février 2011. Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé. Et tout cela au foyer rural de Saint-Paul de Loubressac.

Neuf levrauts ont été lâchés la semaine avant l'ouverture générale de la chasse.  
Cent faisans lâchés aux dates mentionnées sur l'imprimé du règlement intérieur.  
Trente cinq colliers plan de chasse chevreuils nous ont été attribués pour la saison 2010/2011.  
Sept colliers pour les tirs d'été aux brocards ont été honorés.  
A ce jour, onze sangliers ont été abattus au cours de nos battues du dimanche.

Quelques dernières nouvelles concernant les diverses dates de fermeture de la chasse aux **oiseaux de passage et au gibier d'eau** : (Arrêté Ministériel du 22 novembre 2010)

- Vanneau huppé,  
Canards ( Colvert, Chipeau, Milouin, Morillon, Pilet, Siffleur, Souchet, Sarcelles d'été et d'hiver ),  
Alouette des champs , ..... *fermeture le 31 janvier 2011*
- Pigeons ( Ramier, Biset et Colombin),  
Merle noir, Grives, Oies (cendrée, rieuse, des moissons)..... *fermeture le 10 février 2011*
- Caille de blés,  
Bécasse des bois,  
Tourterelles des bois et turque ..... *fermeture le 20 février 2011.*

La chasse du pigeon ramier est autorisée du 11 au 20 février 2011 au posé dans les arbres à l'aide d'appelants vivants ou artificiels, à poste fixe matérialisé de main d'homme.

La chasse du merle noir et aux grives ne peut être pratiquée à compter du deuxième dimanche de janvier 2011 qu'à poste fixe matérialisé de main d'homme.

Quelques recommandations à nos amis chasseurs à l'aube de cette nouvelle année, respectez les distances de tir (150 m de toute habitation, même hangar agricole), respectez les clôtures et cultures, et surtout, les accidents n'arrivant pas qu'aux autres, manipulez votre armement en respectant les règles élémentaires de sécurité :

- . fusil déchargé et rangé dans sa housse pour tout déplacement en véhicule,
- . fusil cassé ou déchargé pour tout franchissement de barbelé ou de points difficiles d'accès.

En attendant de nous retrouver pour le traditionnel banquet des chasseurs, la Société de Chasse vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente à toutes et à tous ses meilleurs voeux pour 2011.

*Le Président.*

## UNION SPORTIVE ST PAUL DE LOUBRESSAC

*Joueurs et dirigeants du club de foot vous souhaitent à toutes et tous une bonne et heureuse année 2011 .*

*Nous vous remercions pour votre générosité manifestée lors du passage des joueurs pour le calendrier 2011 . Vos dons nous sont précieux et nous permettent de boucler le budget du club qui s'élèvera à environ 3500€ pour cette saison (licences , engagements , frais d'arbitrage , frais liés à la FFF , pharmacie , ballons .....).*

*Vous avez remarqué sur le calendrier de cette année , les publicités des entreprises ST PAULOISES qui soutiennent le club de foot ainsi que l'entreprise SEGUY de Lalbenque qui nous a offert le jeu de maillots pour cette saison . Merci de leur réserver vos projets futurs .*

*Nous venons d'achever la première partie du championnat et notre équipe se classe pour l'instant 1ère sur une poule de 10 équipes .*

*Nous sommes également qualifié pour les 1/16ème de finale de la Coupe BONDOUX . Ce match se jouera fin janvier ou début février à ST PAUL (match remis pour cause de neige) contre BAGNAC SUR CÉLÉ .*

*Les prochains matches de championnat à ST PAUL :*

*Dimanche 06 février*

*Dimanche 13 février*

*Dimanche 20 mars*

*Dimanche 17 avril*

*Les autres dates , nous nous déplaçons*

*Les prochaines dates à retenir , sans oublier de réserver :*

*Samedi 26 février : soirée « repas à définir » + ambiance assurée au foyer rural .*

*Pour réserver :*

*Philippe LACOMBE au 05.65.21.86.58*

*Gilles SAHUC au 05.65.21.85.78*

### **ASSOCIATION « SANS CLUB SAINT PAULOIS »**

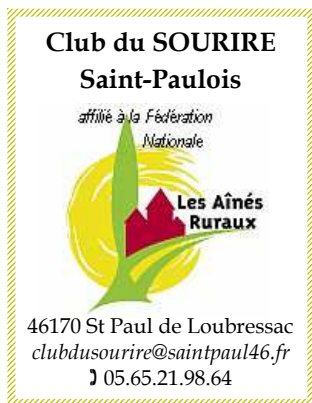
Comme chaque année, notre association a organisé le 15 août sa traditionnelle journée Vélo Rando Pétanque qui a connu son succès traditionnel, Nous étions 18 marcheurs et 30 cyclistes tous aussi acharnés les uns que les autres. Cette manifestation se renouvellera sans doute !!!!!

Nous vous donnons rendez vous le 7 mai 2011 pour notre rallye auto-moto qui nous permet de découvrir les beaux sites de notre région.

Le samedi 25 juin 2011, nous allumerons le traditionnel feu de la ST JEAN au stade, mais d'autres informations suivront en temps utile.

Nous souhaitons à tous de **BONNES FETES !!!**

**ET UNE BONNE SANTEE !!!**



## Les activités du club du Sourire Saint-Paulois

Le *Club du Sourire Saint-Paulois* a repris ses différentes activités pour la saison 2010-11.

Et c'est d'abord un repas, la **MIQUE Gourdonnaise**, qui a rassemblé pour la soirée du 16 octobre près de 120 personnes dans la salle du Foyer rural, autour de l'accordéon-musette d'André ALLE.



Puis l'Assemblée générale, le 22 octobre, a permis aux aînés de rencontrer les enfants de l'école dans le cadre de la semaine inter-génération, dite *Semaine bleue*.

Ce sont ensuite les activités habituelles qui ont repris leur cours normal :

- réunion mensuelle, chaque dernier vendredi du mois, à 14h.30, autour de jeux de société et d'un goûter offert par le club
- reprise de l'atelier informatique, chaque vendredi matin à 9h., pour tous ceux qui veulent s'initier au maniement d'un ordinateur ou se perfectionner dans l'utilisation d'un logiciel
- sans oublier le traditionnel goûter de Noël, le 17 décembre pour clore l'année 2010.

L'année 2011 commencera par une rencontre conviviale autour de la galette des rois, le vendredi 7 janvier à 14h, animée par le groupe de danse folklorique de Montpezat-de-Quercy.

Ce sera l'occasion, ce jour-là, de renouveler son **adhésion au Club du Sourire**, ou simplement de s'inscrire pour les nouveaux-venus que nous accueillerons avec plaisir. Rappelons qu'il n'y a pas d'âge pour adhérer au club, et que le prix de l'adhésion (14 euros pour l'année) permet de participer à toutes les activités en bénéficiant de certains avantages (assurance, réductions ...).

Fin janvier, vous êtes tous invités à participer au **grand LOTO traditionnel**, dimanche 30 janvier à 14 h. dans la salle du foyer rural, où vous attendent de nombreux lots variés - dont deux lots surprise - et les pâtisseries maison confectionnées par les mamies du club.

Alors, à bientôt ... !

# St PAUL de Loubressac

**dimanche 30 janvier 2011**  
**14h. salle du foyer rural**

## LOTO des Aînés

Organisé par le  
Club du Sourire Saint-Paulois



1 carton : 3 €
3 cartons : 8 €
4 cartons : 10 €
6 cartons : 15 €

**Lots nombreux et variés :**  
**TV écran plat – Expresso Vapeur**  
 agneau – chevreuil – jambon – canards gras  
 filets gamis ... etc.  
**Quines pour les enfants et lot surprise**  
**Buvette – pâtisseries**  
*Le meilleur accueil vous sera réservé*

## **LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Mademoiselle Vanessa RESSEGUIE au Faillal
- Madame et Monsieur GEFFROY et leur fils Elias à Pisseby
- Madame et Monsieur BARGUELONNE aux Justices
- Madame et Monsieur Ursula et Maurice PEINETTI à Plaine de l'Île
- Madame et Monsieur Sylvie et Bruno FRESQUET et leur fils Théo aux Justices
- Madame M-Christine LOUIS et Monsieur Peter DRYSDALE et leurs enfants au Gleyage
- Madame et Monsieur Oanh et Timothée BELLAVILLA à Arbussac
- Madame Céline MAHUT et ses enfants à Merlianes
- Madame et Monsieur Nicole Alain BOUSCARLE à Rivière Longue
- Madame et Monsieur Christiane et Ricardo RAMOS et leur fils Matis à Arbussac.

## **ETAT CIVIL 2 eme SEMESTRE 2010**

### **Carnet rose et bleu**

- Nami, Marie VAQUIE est née à CAHORS le 12 septembre 2010. Ses parents Aude et Cyril sont domiciliés « Le Gleyage ».
  - Matis, Armando, Philippe RAMOS est né à CAHORS le 1 er octobre 2010. Ses parents Christiane et Ricardo sont domiciliés à « Arbussac »
  - Lucas ROUBERTIES est né à CAHORS le 30 novembre 2010. Ses parents Nadège et Michel sont domiciliés « Les Justices ».
- Nos félicitations et tous nos vœux.

### **Carnet blanc :**

- Oanh NGUYEN et Timothée BELLAVILLA le 2 septembre 2010, domiciliés à « Arbussac ».
  - Elodie DELBOS et Dorian ESTEVENON le 4 septembre 2010, domiciliés à « Merlianes »
- Nos félicitations à ces nouveaux couples.

### **Carnet noir :**

- Jeanne PAUPERT décédé le 13 juillet 2010, à l'âge de 74 ans, domiciliée le Faillal
  - Paul CAULT décédé le 27 septembre, à l'âge de 74 ans, domicilié à Naudounnet.
  - Marie-Angèle HUGON veuve LONGUET, décédée le 25 octobre, à l'âge de 92 ans, domiciliée à Quercy.
  - Anne FAURE veuve CHIRON décédée le 13 novembre, à l'âge de 89 ans, domiciliée Les Fontanettes.
- Nos condoléances aux familles.

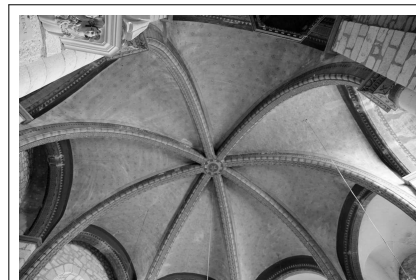
## **L'église de Saint Paul, une merveille architecturale méconnue**

Les premières églises de Saint Paul et de Flaugnac ont vu le jour dès la christianisation, sous l'occupation romaine. Elles étaient toutes bâties sous la même forme : bâtiment de plain-pied rectangulaire, grande porte d'entrée à double-battant en arc romain, et l'arrière de l'église en "cul-de-four", là où à l'intérieur se situe le choeur ou le transept. Elles n'étaient pas encore munies de clocher.

### **La nouvelle église de Saint Paul**

Aujourd'hui la nouvelle église de Saint Paul, juchée sur la serre parallèle au poste de guet du "Pech-Aigut", ressemble extérieurement à une énorme grange à laquelle on a ajouté une tour carrée servant de clocher. "Eglise sans importance", me direz-vous ? Alors pourquoi vient-on de l'étranger<sup>(1)</sup> pour visiter l'intérieur que l'on prétend être unique en France ? Il n'en existerait que neuf semblables en Europe !

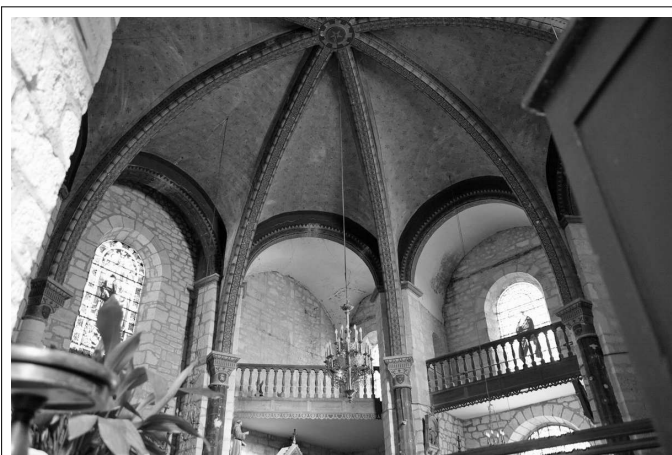
L'ancienne église, que je désignerais plutôt comme chapelle dépendante du château, était depuis fort longtemps trop petite dès que Saint Paul fut uni à Labouffie-Aussat en 1801. C'est le maire Pierre Bort, de Tanavère, qui donnera l'autorisation au Comte d'Armagnac et son épouse Alhios, domiciliés à Cahors, de vendre - au prix de 5000 francs - le château en ruines à la communauté catholique pour en faire une église. La nouvelle église sera aussitôt construite sur le quadrilatère du château. Seul le mur du Nord sera entièrement conservé, avec ses deux appuis de fortification. La porte d'entrée sera celle de l'ancienne église, dont la pierre servira à construire la nouvelle aux environs de 1868-70. On ignore le nom de l'architecte ; les ouvriers étaient des "compagnons" du Tour de France.



*La voûte octogonale*

### **Un rotonde à voûte octogonale**

Ce sont eux qui ont réalisé ce chef-d'oeuvre de rotonde à voûte octogonale, que l'on prétend être rare sinon unique en France. Huit merveilleuses et élégantes colonnes supportent cette voûte exceptionnelle. Ici à Saint Paul, la voûte recouvre la totalité de l'emplacement prévu pour recevoir cent cinquante personnes. Il est difficile de s'apercevoir que derrière chaque colonne a été bâti un vrai contrefort en pierre qui - d'après notre Canadien<sup>(1)</sup> - rend la voûte indépendante et indestructible ; et le Canadien d'ajouter : "... vous pourriez enlever la toiture et les quatre murs de l'église que la coupole resterait stoïquement en place !". C'est cette voûte octogonale qui nous vaut la visite de nombreux curieux venus de l'extérieur.



*Les piliers qui supportent la voûte octogonale*

Certes, il y avait aussi un souterrain qui reliait le château à l'ancienne église, afin que les dames châtelaines n'aient pas à passer à l'extérieur pour aller faire leurs dévotions. En 1938-39, Louis Cammas, Gaston Cazes, Gaston Hugon le forgeron et M. le curé Salles ont soulevé une dalle du sol à droite de la deuxième sacristie, mettant ainsi au jour ce souterrain. Avec prudence ils ont fait descendre deux gamins qui jouaient sur place, Jean Gardes et Arsène Cazes (ce dernier était enfant de chœur). Munis d'une lampe acétylène et attachés sous les bras par une corde, nous descendîmes à tour de rôle. Nous découvrîmes un couloir obscur, humide et gluant, avec quelques pierres éparses abandonnées. M. Salles, le curé, ordonne de nous remonter aussitôt et surtout de ne pas ébruiter cette découverte. Il fit remettre en place la dalle.

Non loin de là, on trouve le dessin d'une croix géante au sol, réalisée en pierres du pays qui tranchent par leur blancheur au centre du pavement.

Ainsi, si ce vieux château transformé en église ressemble aujourd'hui à une énorme grange dominant le village, il n'en cache pas moins une merveille architecturale insoupçonnée et ignorée de la plupart des habitants.

*(1) Au printemps dernier, un jeune historien en poste à Montréal m'était présenté (pour que je lui serve de guide à la visite de l'église) par M. Paméla et Edouard Griswood, ressortissants anglais propriétaires à St Paul.*